



**DEMANDE D'EMPLACEMENT SUR LES MARCHÉS**

*Toute demande incomplète ou non conforme sera rejetée*

\***Le demandeur :** PERSONNE MORALE  REPRÉSENTANT LÉGAL/ PERSONNE PHYSIQUE

Le demandeur du dossier est l'exploitant sur site

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ ..... FORME JURIDIQUE .....

Nom ..... Tél. ....

Adresse .....

Code postal.....VILLE ..... Mail.....

Numéro de Siret .. . . . .

RCS/RM : .....

Date de naissance du demandeur pour les particuliers .. / .. / .....

**\*Choix du marché**

BD CHASLES (alimentaire - mercredi matin)

Rue de la POISSONNERIE /Place BILLARD (alimentaire – samedi matin)

PLACE DU CYGNE (fleurs) mardi

jeudi

samedi

MAIL DES CLOS (toutes activités – mercredi matin)

MAIL DES CLOS (toutes activités – dimanche matin)

\*Date de début de l'occupation souhaitée .. / .. / .....

\*Métrage sollicité .....m<sup>2</sup>

\***Nature de l'activité exercée** .....

QUALITÉ  REVENDEUR  PRODUCTEUR

STRUCTURE :  barnum  camion-magasin  autre : .....

ÉQUIPEMENTS : balance électrique  caisse électrique  frigo  vitrine réfrigérée

autre .....

BESOIN EN EAU  BESOIN EN ÉLECTRICITÉ  SI OUI QUELLE PUISSANCE.....

**Références :**

EXERCEZ-VOUS SUR D'AUTRE(S) MARCHÉS(S) ? OUI  NON

SI OUI, DANS QUELLE(S) VILLE(S) ET QUEL(S) JOUR(S) ? :

FABRIQUEZ-VOUS DES PLATS CUISINÉS ? OUI  NON

SI OUI, DANS QUEL LOCAL ? (Labo, cuisine du domicile) .....

**\*Pièces à fournir avec la demande**

- photos du stand et des produits
- pièces afférentes à l'exercice du commerce non sédentaire
- kbis de moins de 3 mois
- carte de commerçants non sédentaires
- assurance RC professionnelle
- formation à l'hygiène
- carte MSA

LE DOSSIER COMPLET DOIT ÊTRE ADRESSÉ PAR VOIE POSTALE À : **MAIRIE DE CHARTRES – DGAPEPA – Service Gestion Domaine Public - 28019 CHARTRES CEDEX** OU PAR COURRIEL À : [domaine.public@agglo-ville.chartres.fr](mailto:domaine.public@agglo-ville.chartres.fr)

**ENGAGEMENT DU DEMANDEUR**

Je soussigné,

- certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente demande,
- m'engage à respecter les prescriptions des services administratifs contenues dans l'arrêté de permis de stationnement,
- m'engage à respecter le règlement des marchés,
- m'engage à payer les droits de place et les frais liés à l'occupation sollicitée.